



ALGÉRIE TÉLÉCOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE-TLEMCEN

AT/DO13/S.D.T/D.RA/CRU/N°172/2024

TLEMCEN : le 23/09/2024

**MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS
TLEMCEN**

**A
MONSIEUR**

**LE GERANT
ALIANE ABDEL-ILLAH**

OBJET : Mise en demeure N°01.

Suite à votre absence répétitive injustifiée et le retard enregistré concernant les travaux de CABLE FO STOR NEDROMA MSAN/STRN-3 CMP NEDROMA + CMSO TLEMCEN qui vous a été confié conformément à l'ODS N°198 du 28/04/2024, vous êtes mis en demeure de redémarrer les travaux instantanément et de les finaliser sous huitaine, faute de quoi le présent ODS sera annulé et le contrat vous liant avec AT sera résilié a tort exclusif de votre part et la procédure de mise en liste noir (black-liste) sera entamé à l'encontre de votre entreprise .



LE DIRECTEUR

ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle des
Télécommunications

Signé: Mr. B. ZAID

- 1 -